

L'herbe un potentiel à valoriser

Optimiser la gestion de l'herbe



Bien faire pâturer, c'est prendre les bonnes décisions au bon moment concernant le démarrage de la saison de pâturage, l'entrée ou la sortie des animaux d'une prairie, le débrayage d'une parcelle pour la fauche.

A savoir : 1 cm d'herbe fraîche = 100 kg MS/ha

Un outil pratique : vos bottes !

Anticiper votre mise à l'herbe



Hauteur de 8 cm

L'herbe arrive au niveau de la cheville

C'est un moment crucial qui va conditionner toute votre saison de pâturage, la qualité de l'herbe prélevée par vos animaux, et donc leurs performances.

La mise à l'herbe, c'est-à-dire l'entrée sur la première parcelle à faire pâturer de l'année, doit être précoce, avant que l'herbe n'atteigne les 8 cm de hauteur.

La rotation doit alors se faire très rapidement, il faut avoir l'impression de « courir après l'herbe ».

Si vous attendez d'avoir une hauteur « correcte » d'herbe sur la première parcelle, vous allez « vous faire dépasser » par la pousse.

10 cm d'herbe : faites entrer vos animaux dans la parcelle

Une entrée optimum des animaux se fera à 10/12 cm d'herbe. Cette hauteur vous garantit une herbe en quantité suffisante et de qualité.



Hauteur de 10 cm

Hauteur bas du mollet

5 cm : il faut sortir de la parcelle



Hauteur de 5 cm

Hauteur du talon

La sortie des animaux des parcelles se fera à une hauteur de 5 cm quand l'herbe arrive au niveau du talon de la botte. Si vous faites pâturer en dessous de cette hauteur, la plante mettra plus de temps à repartir, car elle devra auparavant fabriquer des feuilles pour optimiser la photosynthèse.

A 15 cm : réserver pour la fauche

Au-delà de 15 cm de hauteur, la parcelle devra être réservée à la fauche. A cette hauteur, l'herbe sera de moindre qualité et très mal pâturée, créant ainsi des refus et l'obligation de les broyer.



Hauteur de 15 cm

Hauteur mi-mollet

Paroles d'éleveur



Michel WATIER
Éleveur de bovins viande
à Castandet
42 mères blondes d'aquitaine
SAU : 44 ha
dont 42 ha de prairies
et 1,5 ha maïs

Quelle est votre conduite de troupeau ?

Mon troupeau est conduit en plein air intégral toute l'année sauf les primipares.

J'ai des prairies naturelles dont certaines ont plus de 40 ans. Elles sont entourées de haies de chênes, d'arbustes pour la protection des vaches contre le vent. Toutes les parcelles ont une adduction d'eau potable. Globalement, j'ai moins de travail, moins de matériel et j'obtiens de meilleurs résultats qu'un élevage avec stabulation. Mais, je reconnais que ce type de conduite du troupeau est plus compliqué à gérer. Il faut s'adapter en permanence aux aléas climatiques.

Comment organisez-vous la pâturage tournant ?

Je mets les animaux à l'herbe, dans la première quinzaine de mars, quand la hauteur est suffisante pour les vaches et leurs veaux.

J'organise une rotation de pâture sur 10 parcelles de prairies de 2,5 à 3,5 ha. Je laisse les vaches de 2 à 4 jours par parcelle en fonction de la quantité d'herbe et de la portance du sol. Si c'est trop mouillé, il faut accélérer la rotation à 2 jours pour éviter que les vaches ne souillent l'herbe.

Si l'herbe a poussé trop vite dans une parcelle, je la mets en débrayage pour faire du foin.

Quand je reviens sur la 1ère parcelle un mois après, et que l'herbe a beaucoup poussé, je la partage en 4 à 6 sous parcelles qui seront chacune pâturées 1 jour. Ainsi les vaches ne couchent pas l'herbe.

L'été, s'il n'y a pas assez d'herbe, je garde le même rythme de rotation (voire je le ralentis un peu), pour éviter le surpâturage et je complémente avec du foin.

Chaque parcelle d'herbe est ainsi pâturée 7 à 8 fois par an sauf celles débrayées pour le foin qui seront pâturées 4 à 6 fois.

Entre la mi décembre et la mi mars, il faut réserver 3 mois de repos minimum pour permettre à la prairie d'hiverner. Les vaches restent dans les bois et dans un pré de 1 à 2 ha avec 3 râteliers de foin que je déplace à chaque nouvelle balle pour éviter la boue. Je resème ce pré en mars suivant.

Organiser le pâturage

Le pâturage tournant réussi est bien adapté à la gestion de l'herbe au printemps. Il permet d'exploiter l'herbe au bon stade et d'éviter le gaspillage, tout en favorisant la pousse de l'herbe.

Adopter un rythme de pâturage respectueux de la plante et favorisant les performances zootechniques

Temps de séjour sur 1 parcelle : 3-4 jours*

Les animaux pâtureront rapidement chaque parcelle.
3 jours est le temps optimal

Temps de retour entre 2 pâtures : 21-24 jours*

Entre deux pâtures, le temps de pousse sera de 21 jours, délai souhaitable pour offrir aux animaux une herbe encore appétente et riche

Les surfaces en prairies seront divisées en 7 parcelles pâturées pendant 3-4 jours et sur lesquelles les animaux reviendront tous les 21-24 jours.

* Ces recommandations optimales peuvent être assouplies en élevage allaitant



Prévoir les surfaces

Avant la campagne, il est impératif de prévoir l'exploitation des prairies : les surfaces destinées à la pâture, à la fauche.

Adapter au mieux les surfaces pour optimiser la campagne

En plat unique, prévoir
20 ares par UGB au printemps
40 à 50 ares par UGB en été-automne

Les surfaces sont à ajuster en fonction des situations pédo-climatiques et de la ration distribuée à l'auge. Si l'on distribue une demi-ration à l'auge, on diminuera la surface de moitié. La prévision de surface deviendra 10 ares au printemps et 20-25 ares en été-automne.

Prévoir l'exploitation des prairies

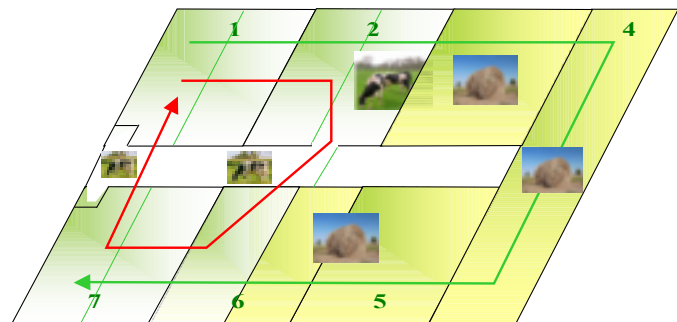
On prévoit la surface nécessaire à l'alimentation pour la pâture et pour les stocks.

La surface de pâturage est à ajuster en cours de saison par débrayage ou rajout d'une parcelle, selon la disponibilité en herbe. Au printemps, les surplus d'herbe non pâturés seront exploités par la fauche. En été, on doublera la surface pâturée de printemps ou on augmentera la ration distribuée à l'auge.

Une pâture précoce des surfaces destinées à la fauche (déprimage) permettra d'étaler la période de pâturage et d'optimiser la qualité du fourrage. Par contre, sectionner les épis à la base de la tige par le pâturage (étêtage) favorisera des repousses feuillues et de qualité, au détriment de la quantité.

De la même façon, il convient de prévoir les parcelles réservées à la fauche selon leur mode d'exploitation : une fauche précoce, favorisera une repousse importante et de qualité, pâturable, dès le mois de juin.

7 parcelles partagées sur la moitié au printemps



→ Rotation printanière - →Rotation estivale

CONSULTEZ NOTRE SITE
www.landes.chambagri.fr

Plaquette : L'herbe un potentiel à valoriser

Les communications à venir :

- 11 avril** : Récolte précoce des ensilages
- 2 mai** : Récolte précoce des foins
- 29 août** : Choix des espèces fourragères et implantation des prairies
- 26 septembre** : Pâturage d'automne